

Vivre à

Freyming- Merlebach

N°86
JANV 2023

***Dans les coulisses
des services de la Ville***





Nos souhaits pour une

On nous alarme sur la déforestation en Amazonie, certaines émissions récoltant même des fonds pour « sauver les arbres »...

En réalité, on est passé en France de 7 millions d'hectares de forêts au lendemain de la Révolution française, à 17 millions actuellement ! Et aujourd'hui, la surface de forêt augmente régulièrement, à cause principalement de la dépréciation agricole, de 85.000 hectares par an !

De même, on cherche à nous affoler sur le réchauffement de la planète, qu'il faut pourtant relativiser et rapprocher du mouvement naturel des astres : il y a 300 millions d'années, ici chez nous, ce sont bien des forêts tropicales qui ont donné le charbon que nous avons sous terre ! Et par rapport à la dernière glaciation d'il y a 20.000 ans, nous sommes effectivement dans une période de réchauffement ; mais il faut savoir que, pour de nombreux scientifiques, l'augmentation du CO² due à l'activité humaine n'est pas capable, à elle seule, de causer le réchauffement climatique !

Mes Chers Concitoyens,

Ne vous laissez pas abattre par les prédictions négatives, n'écoutez pas les tristes nouvelles que l'on vous diffuse continuellement : ce sont souvent des rumeurs, colportées par les médias pour faire de l'audimat, ou par internet, de la part de youtubeurs ou complotistes de toute nature, juste avides de se faire connaître.

On entend de tout : la guerre, les migrants, les pénuries, les coupures de courant, les vaccins qui seraient inefficaces ; la biodiversité en danger, les forêts qui vont disparaître... Et pour achever le moral des jeunes, « inutile de continuer à travailler, le réchauffement de la planète va mener à notre perte » !

Ne vous laissez pas démoraliser !

Néécoutez pas ces oiseaux de mauvais augure, et méfiez-vous des gens qui vivent de vos peurs. Evitons d'être sous l'influence néfaste des réseaux sociaux, et analysons leurs vraies motivations : car pour beaucoup ce ne sont que des manipulateurs d'opinion !

Par exemple, certaines associations qui luttent depuis 30 ans (avec succès) pour faire régresser le nucléaire en France, ont entraîné du coup l'augmentation de nos importations de gaz russe !

L'espoir des améliorations

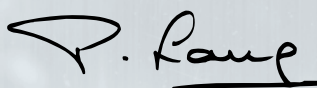
Certes, il ne faut pas le nier, des difficultés existent. Et nous devons, collectivement, en cette période de crise due à la guerre en Ukraine, faire des efforts pour économiser l'énergie. Ainsi par souci d'économie, nous couperons l'éclairage public de 23 h à 5 h, sauf sur les axes principaux des quartiers. Mais nous reviendrons à une situation plus normale, ne sombrons pas dans le pessimisme.

bonne et positive année !

Passez un bon début d'année, profitez-en bien. Ces temps compliqués ou ralentis doivent aussi nous permettre d'envisager l'avenir sous un angle optimiste et positif.

Abordez l'année 2023, comme nous le faisons au niveau de la Municipalité, avec beaucoup d'espoirs d'améliorations de la situation, et des espérances de croissance, que nous avons notamment dans les domaines économiques et industriels.

Pierre LANG



Maire de Freyming-Merlebach



URBANISME

> Des aides financières

Le Plan Façades « Les couleurs de la Ville – Les couleurs de la Vie » a pour objectif d'améliorer l'image de la Ville en favorisant, grâce à des aides financières incitatives, la rénovation des façades des immeubles par les propriétaires ou les locataires.

Ravalement de façades : une aide importante

Une demande d'autorisation devra être déposée en mairie **avant le début des travaux** (au moins un mois avant s'il y a pose d'isolation par l'extérieur).



La liste des teintes autorisées ainsi que le nuancier, et le cahier des charges précisant les conditions d'obtention de la subvention sont consultables sur le site de la Ville : www.freyming-merlebach.fr ou en Mairie, au service Urbanisme après avoir pris rendez-vous en téléphonant au 03 87 29 69 72.

L'aide financière accordée par la Commune, en fonction du type de travaux sur la façade est la suivante :

- Travaux de nettoyage avec mise en peinture : 9 € le m².
- Crépis ou enduit taloché sur entoilage : 14 € le m².
- Nettoyage des pierres de traitement anticryptogamique et application d'un déminéralisant hydrofuge : 15 € le m².

Il est à noter que les pierres naturelles et les ornements ne peuvent être camouflés. Ils ne peuvent être rénovés que par traitement anticryptogamique ou par application d'un déminéralisant hydrofuge.

Ville de Freyming-Merlebach Subvention pour ravalement de façade		
A DEPOSER AVANT TRAVAUX		
DEMANDEUR Nom et prénom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ <input type="checkbox"/> L'atteste avoir pris connaissance des conditions prévues dans le cahier des charges relatif à ma demande de subvention " r " _____ Date : _____ Signature suivie de la mention " lu et approuvé " _____		
NATURE DES TRAVAUX (cocher les mentions utiles) <input type="checkbox"/> Nettoyage et mise en peinture <input type="checkbox"/> Traitement anticryptogamique, revêtement hydrofuge <input type="checkbox"/> Crépis, grès, ou enduit taloché <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Travaux SANC entreprise		TEINTES RETENUES (références Zolapactron 3 " ") Façade : _____ Sous-sol : _____
* Les textes suivants ainsi que le règlement sont consultables sur le site internet de la Ville. ** Le nuancier Zolapactron est consultable sur le site internet de Zolapactron.		
Partie réservée à l'Administration		
ACCORD PREALABLE Avis du service Urbanisme : Favorable / Défavorable Décision du Maire ou de l'adjoint : Favorable / Défavorable Date : _____ Signature : _____		
SUBVENTION Attesté le : _____ Attesté que les travaux déclarés ci-dessus conformément à la demande y afférente : Date : _____ Signature : _____		
Surfaces prises en compte : _____		Participation Ville : _____
Subvention : _____		

Formulaire à déposer AVANT LES TRAVAUX !

> La Police Municipale

Elle veille quotidiennement sur la sécurité et la tranquillité des habitants de Freyming-Merlebach.

La Police Municipale fait partie intégrante de l'équipe de la Ville. Partez à la découverte de leur métier et de certaines de leurs fonctions souvent méconnues.

la surveillance, la prévention de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques sur le territoire de la ville.

Nous contrôlons le respect des arrêtés municipaux, informons les usagers des différentes réglementations, etc. De manière générale, nous participons à la lutte contre les incivilités et contre la petite et la moyenne délinquance.

Que préférez-vous dans votre métier ?

Le contact avec la population, le fait que ce soit un métier de terrain, un métier qui bouge, pour lequel on se sent utile. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, nous ne passons pas tout notre temps de travail à verbaliser !

Y a-t-il justement certaines de vos fonctions qui restent méconnues du grand public ?

Peu de personnes savent que nous contrôlons aussi les permis de détention des chiens catégorisés ou les cartes de pêche. De même, nous avons la charge des objets trouvés, nous pouvons mener des actions de prévention dans les écoles primaires et nous assurons une mission de protection lorsqu'il y a des déviations en cas d'accident ou d'incendie.

Pendant les vacances, nous assurons le dispositif OTV : Opération Tranquillité Vacances. Nous passons régulièrement vérifier que les habitations laissées vides par leurs occupants en vacances ne soient pas cambriolées.

Sans oublier les événements de la ville ou les cortèges ou défilés, pour lesquels nous veillons à la sécurité.



Présentez-nous l'une de vos journées-typiques.

Nous partons en patrouille dans le centre-ville, nous faisons le tour des bâtiments publics pour vérifier que tout y est en ordre, nous menons des patrouilles pédestres, nous sécurisons les entrées et les sorties des écoles aussi. Il se peut que nous partions en intervention si besoin, pour régler un problème de

voisinage, par exemple, ou pour régler un problème de stationnement abusif. Il y a également du travail administratif ou des contrôles divers à mener.

Nous sommes aussi en charge de la vidéo-protection de la ville et il nous arrive de renforcer les équipes de la Police Nationale sur certaines missions.

Beaucoup de gens ne savent pas forcément quelle est la différence entre la Police Municipale, la Police Nationale et la Gendarmerie. Pouvez-vous nous l'expliquer ?

La Police Municipale est une police de proximité. Nous ne menons pas d'enquête judiciaire ou ne prenons pas de dépôt de plainte par exemple, mais nous assurons





Avez-vous un moment qui vous a particulièrement marqué dans l'exercice de vos fonctions ?

Lors d'une patrouille nous avons porté assistance à une personne en détresse respiratoire, et cherché le défibrillateur le plus proche pour venir en aide à la victime. Le rôle d'une patrouille pédestre prend alors tout son sens...

Quel cursus faut-il suivre pour devenir Policier Municipal ?

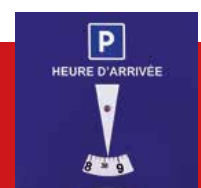
Il faut passer un concours de la Fonction Publique Territoriale, qui est un concours national auquel vous pourrez ensuite postuler dans toute la France. Il est composé d'épreuves écrites, orales et pratiques, ainsi que de questions portant sur le fonctionnement d'une collectivité.

Nous consacrons également du temps pour la formation continue tout au long de notre carrière et nous nous exerçons régulièrement au tir.

Quelques membres de l'équipe sont issus de la Gendarmerie ou de la Police Nationale, car il existe aussi des passerelles pour évoluer.

Quelles sont les missions prioritaires sur lesquelles vous allez vous concentrer dans les prochains temps ?

Nous allons davantage nous focaliser sur la lutte contre les incivilités, contre les stationnements « sauvages » sur les trottoirs, qui empêchent les piétons ou les poussettes de circuler en sécurité.



Rappel sur le bon usage des zones bleues

Tous les horodateurs des parkings de la ville ont été supprimés et ces espaces sont désormais des « Zones bleues ».

Pensez à indiquer sur votre disque votre heure d'arrivée et de placer celui-ci afin qu'il soit visible depuis l'extérieur du véhicule.

Pour les parkings du centre-ville, la durée maximale de stationnement est de deux heures, pour les zones périphériques elle est d'une heure.

La Police Municipale en quelques points

QUI ? Cinq policiers, un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et un secrétaire. Deux policiers supplémentaires vont prochainement agrandir l'équipe.

QUAND ? L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8 h à 12 h au 03 87 00 48 04.

OÙ ? Les locaux se situent au 16 b, avenue Emile Huchet, à côté de l'Ecole Pagnol.

COMMENT ? Les agents de Police disposent de 4 véhicules, d'un radar, d'éthylotests électroniques, et ils sont chacun équipés d'un pistolet semi-automatique, d'un bâton de défense, d'une bombe lacrymogène et d'un gilet pare-balles.



> **Nettoyons la nature !**

L'association Défense du Quartier en partenariat avec le Centre Social ASBH situé à la Maison des associations de Freyming ont organisé une matinée « nettoyons la nature » avec les élèves de l'École Marcel Pagnol. Durant cette matinée, 70 élèves y ont participé ainsi que 10 encadrants.

Une grande partie du quartier de Freyming a bénéficié de cette action avec comme récolte pas moins de 500 kg de déchets en tout genre.

A la suite de ce ramassage un moment de convivialité autour d'une collation au sein de l'école, a permis un échange entre les différents acteurs de cette opération avec une prise de conscience collective et un débat sur l'importance de sensibiliser l'ensemble de la population à cette problématique.

La Directrice de l'école, la municipalité et tous les participants étaient très satisfaits de cette matinée.

Une nouvelle action est d'ores et déjà prévue en avril prochain avec les classes de CP-CE1 et CE2 de l'école Marcel Pagnol mais aussi sur le quartier de Merlebach avec l'école Maternelle Hochwald et l'école Elie Reumaux.



> **Le Con**



Le conseil municipal des enfants a été officiellement installé le mercredi 27 avril 2022 lors d'une cérémonie dans la salle des séances.

Le maire, Pierre Lang a remis les écharpes aux quinze élus cela sous les yeux des parents très fiers.

Le conseil municipal des enfants répond à la volonté de la Municipalité de permettre l'expression des enfants de la commune. Il donne l'occasion de répondre à un apprentissage des notions de citoyenneté et de démocratie. Il permettra aux enfants d'être acteurs de leur commune et de participer activement à la vie de cette dernière.

Les enfants seront engagés dans les trois commissions : Sports et culture, Civisme et solidarité, Cadre de vie.

Restez connecté en temps réel à votre commune

Téléchargez l'application ILLIWAP (sur Play Store et App Store) qui vous permet d'être alerté sur les actualités et manifestations de Freyming-Merlebach.



Conseil Municipal des Enfants

Les 15 membres du
Conseil Municipal
des Enfants.

Élèves des écoles
Antoine Gapp,
Chapelle, Pagnol,
Reumaux et
Saint-Exupéry.

Freyming  Mertzlebach



Jebril **ABDERRAHMANE**



Noa **ACETO**



Sana **AIT ABAID**



Abdellah **AIT EL HAJ**



Nélia **AMMOUR**



Juliette **BARTH**



Helin **CEMBER LITAS**



Lidia **HADJ MOHAMMED**



Lila-Jane **KLEIN**



Lilou **LALLEMAND**



Chloé **MULLER**



Imen **NASRI**



Léna **PETRY**



Enzo **RODRIGUEZ**



Emilia **RUCHO**

> Boules et Loisirs Saint-Barbe



L'association Boules et Loisirs Sainte-Barbe a été créée en 1997 et a pour objet de développer la pratique du jeu de pétanque et du jeu provençal.

Elle est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal par l'intermédiaire du comité départemental de Moselle et compte, aujourd'hui, une centaine de licenciés et une vingtaine de membres actifs.

Elle organise, chaque vendredi, d'avril à octobre, des soirées grillades dans la convivialité et l'esprit associatif. L'accès au boulodrome est ouvert à toutes et tous, tous les jours de la semaine de 14 h à 17 h 30.



Depuis 2021, le club se manifeste dans les différents championnats que ce soit au niveau départemental comme au niveau national. Les licenciés, seniors, vétérans, féminins, sont mis en avant chacun dans leur catégorie respective durant les phases de championnat par équipes. Ils participent à de nombreux concours officiels dans toute la France.

Le club organise des journées de championnat qui peuvent accueillir jusqu'à 200 boulistes.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à rejoindre le club. Le meilleur accueil leur sera réservé !

Palmarès 2022

Féminines : qualification aux quatre championnats de France : tête à tête, doublette, tripléte et doublette mixte.

Seniors

- Champion de Moselle de tir de précision, qualification au championnat de France tripléte et doublette mixte.
- Encore en lice pour la coupe de France : 3^e tour de zone, joué le 11 décembre à Dunkerque.
- Championnat régional des Clubs 2022.
- Quart de finaliste de la Coupe de Moselle.

Vétérans

- Champion de Moselle tripléte et qualification au championnat de France.



> Tennis de table Freyming Saint-Maurice

**Le club de tennis de table de Frey-
ming Saint-Maurice a été fondé il y
a un peu plus d'une cinquantaine
d'années.**

Abrité depuis sa création par l'associa-
tion multi-activités « Cercle Culturel et
de Loisirs Saint-Maurice », la section
tennis de table vient, cette saison, de
prendre son indépendance. Elle est dé-
sormais placée sous l'égide d'une nou-
velle association unisport « le Temple du
Ping », présidée par Daniel Grün.

Freyming Saint-Maurice est affiliée à la
Ligue du Grand-Est de Tennis de Table
et compte actuellement six équipes en-
gagées en championnat.

Les équipes 1 et 2 évoluent au niveau ré-
gional en GE3. L'équipe 3 joue en GE5.
L'équipe 4 est inscrite en GE6, tandis
que les équipes 5 et 6 font parties de la
plus petite division, la GE7.

Le club bénéficie des services d'un
entraîneur, Sébastien Niederstrasser
(joueur de renom numéroté 558^e fran-
çais) qui développe une séance d'en-
traînement dirigée tous les vendredis
soir de 19 h 15 à 21 h 15. Il est secondé
par Thomas Grün qui s'occupe plus spé-
cifiquement des jeunes joueurs. Il dis-
pose également de deux animateurs fédé-
raux, d'un initiateur de club et d'un
juge arbitre régional. Les heures de pra-
tique du tennis de table sont réalisées au
sein du gymnase Alain Fournier à Frey-
ming-Merlebach tous les mercredis et
vendredis de 19 h à 22 h.

Le club est dynamique et s'efforce de
diffuser une bonne ambiance qui sé-
duit de plus en plus de pratiquants.
Il compte en ce début de saison
2022/2023 près de 40 licenciés, soit un
record pour Freyming Saint-Maurice.



> **Notre doyenne fête ses 108 ans**

Pierre Lang s'est rendu au domicile de M^{me} Berthe Brennstuhl.

Notre doyenne vit toujours chez elle, avec son fils Gilbert et son épouse Simone qui veillent à son bien-être. Le Maire était accompagné de plusieurs adjoints : Bernard Pignon, Marc Friedrich et Concetta Koenig pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui remettre des présents au nom de la Ville. Mme Brennstuhl était ravie de leur visite, toujours aussi joyeuse et prête à plaisanter de tout.

Toutes nos félicitations !



> **Cercle Culturel et de Loisirs**



Daniel Henrion primé

Le seul français qui ait été primé par l'OAE (Office of Astronomy for Education) est Daniel Henrion, astrophotographe membre du Cercle Culturel et de Loisirs Saint-Maurice de Freyming-Merlebach !

Ce concours sélectionne des oeuvres en fonction de leurs qualités techniques en astronomie, mais aussi pour leur valeur éducative dans le cadre de l'enseignement.

La photo primée de Daniel représente une éclipse totale de lune. Félicitations pour cette récompense !

> Les fleurs et la vie

C'est une tradition, chaque année, après la fête Gastronomie autour du Warndt, la Ville souhaite honorer celles et ceux qui font un effort pour améliorer le cadre de vie dans les différents secteurs de la commune.

Parmi eux, des habitués, des passionnés et une nouvelle candidate ont intégré le palmarès s'est félicitée Josette Karas Adjointe au maire chargée du cadre de vie et du fleurissement, lors de la remise des prix à la salle Vouters. « Cette année, il a fait chaud, c'était la canicule. Il a fallu arroser mais vous avez arrosé uniquement vos fleurs car c'est avec satisfaction que le jury a remarqué que vos pelouses étaient brûlées et de ce fait non arrosées. Chacun de vous a en effet eu conscience de l'import-

tance de la gestion de l'eau ». « Freyming-Merlebach n'est pas une ville en déclin mais une ville qui se construit. L'accueil et l'image qu'on donne sont importants. Une ville fleurie, c'est encourageant pour attirer les entreprises » a estimé Pierre Lang, premier magistrat.

Fabienne Beauvais Conseillère régionale et Adjointe au maire a salué les gros efforts fournis par les habitants. « Vous êtes des artistes, transmettez votre virus fleurissement à vos voisins et amis » a encouragé l'édile.

Josette Karas a conclu son discours par ces paroles : « Les fleurs font partie de notre vie ; elles nous accompagnent dans le bonheur et nous soutiennent dans le malheur. Toute fleur semée, tôt ou tard fleurira ».



MAISONS ET ABORDS

- Tayeb KHALDI - 1^{er} prix
- Bruno BATTISTINI - 2^e prix
- Adolphe BLAUMEISER - 3^e prix
- Jean-Marcel KLECZEWSKI - 4^e prix
- Jeanne PAUL - 5^e prix

HORS CONCOURS

- Danièle HAUCK

PRIX D'ENCOURAGEMENT

- Viviane HAAG
- Marie-Anne KLOS
- Freddy TOSSUT
- Colette WIESBECKER
- Eliane ZIMMER

PRIX PREMIÈRE PARTICIPATION

- Liliane KASKALA

FAÇADES ET BALCONS

- Armand ITTEL 1er prix
- Hannelore KONARSKI 2e prix
- Nadia VILBOIS ex-aequo

HORS CONCOURS

- Nicole D'AFFARA

PRIX D'ENCOURAGEMENT

- André ATAMANIUK
- Gilbert ITTEL
- Marie-Louise KRANTZ
- Jeanne PAILLOTEY

Gastronomie autour du Warndt



La 12^e édition de « Gastronomie autour du Warndt » a eu lieu les 26 et 27 novembre 2022 à la Salle Vouters de Freyming-Merlebach.

Une trentaine d'exposants avec des produits d'exception et de qualité ont satisfait notre public, dans une ambiance chaleureuse.

Côté restauration, les talents culinaires de Christophe Faust et son équipe ont eu un franc succès.

**Rendez-vous
25 et 26 novembre 2023 !**

Une 12^e édition réussie



> Recensement 2023

Comme chaque année, la Ville de Freyming-Merlebach réalise avec l'INSEE le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et développer des projets pour y répondre.

Une partie des logements et des habitants seront ainsi recensés du 19 janvier 2023 au 25 février 2023.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, vous pouvez vous rendre sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr

Comment ça se passe ?

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Puis, un agent recenseur muni de sa carte officielle, vous fournira une notice d'information comprenant un identifiant soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simple-

ment les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable ; gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.

Dans le délai imparti, vous pouvez aussi vous rendre en Mairie dans votre structure France Services où deux agents vous aideront dans cette démarche numérique.



Stéphanie, Esther et Sandrine réaliseront ces missions pour la Commune. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à ces agents recenseurs dûment habilités pour cette activité.

**Recensement
de la population 2023**
www.le-recensement-et-moi.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson
57800 Freyming-Merlebach - Tél : 03 87 29 69 60
freyming-merlebach.fr

Les services de la mairie accueillent le public,
du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h à 13 h.

> **Les cimetières se mettent au vert**

La stratégie mise en place par la municipalité pour l'entretien des cimetières et la suppression des produits phytosanitaires porte déjà ses fruits.

Allée après allée, le verdissement par le trèfle se poursuit au cimetière du quartier de Merlebach, lieu-test de la mise en œuvre du projet de création de cimetières fleuris et écologiques.

Un premier bilan positif a été dressé au bout d'un an, même si quelques désherbages manuels restent nécessaires, le temps que le trèfle colonise progressivement les allées et réduise l'espace vital des mauvaises herbes.

L'accueil de la population, en majorité très satisfaite du résultat, compte néanmoins quelques réfractaires ou usagers qui n'ont pas compris la démarche écologique.

Aussi, une signalétique a été mise en place et renseigne les usagers sur les travaux d'ensemencement là où la croissance des végétaux n'est pas encore suffisamment visible et entraîne un arrachage par confusion avec les mauvaises herbes.

On compte sur vous !

La Ville compte sur votre bon accueil pour étendre cette végétalisation, autant que faire se peut, à l'ensemble de ces quatre cimetières.

Elle invite ainsi tous concessionnaires de tombes aux contours revêtus de dallage qui accepteraient d'opter à l'avenir pour un tapis naturel bien plus écologique, à le faire savoir aux agents d'entretien des cimetières chargés de mettre en œuvre ces végétaux, ou à contacter le service des cimetières en mairie au 03 87 29 69 60.



Quand les cimetières se mettent au vert... et deviennent un lieu de biodiversité et de recueillement dans un cadre plus serein !



NAISSANCES

AKIFI Aïssia	ISENI Melissa
ALAKMA Halim	JUNG Jules
AOUDAT Rym	KARLESKIND Youri
ARBAOUI Kassim	KLEIN Freya
AVCI Yakub	KOENIGSACKER Maylan
BELGHEIT Djenna	LAMEST Noëlia
BONVENTRE Lilyana	MOUTCHOU Marjana
BORY Noé	MUNOZ Michel
BOUIHAT LAMOUADEN Yahya	ODUNCU Roza
DE CHIARA Maylan	OUBRICH Anyah
DEKHAKHNI Adem	POUH Maylon
DEVOS Éléna	SCHMITT Maylon
DULEBA Barbara	SENOL Lokman
DURAJ Maela	SIMIC Ariana
FLAUSS DE SOUSA Séréna	UREN Hasan-Ali
HASSAINIA Rayan	WINTERSTEIN Eléna
HINCK Ornella	

MARIAGES

Grégory DOLVECK & Céline RACZKOWSKI	Benoît THIBAUX & Jennifer KLEIN
Alexandre LANG & Marie THEATE	Jacques PACI & Séverine PAULY
Mike AUBRY & Chloé ZABRESCAK	Xavier MERGEN & Ülkü SAHIN
Bryan RONCADIN & Linda DI MARIA	Frédéric ZIMMER & Sandra BODART
Mohamed OUADAH & Shania IKHLEF	José ROCA & Bernadette LAMBOUR
Quentin SCHMITT & Fabienne LIENHARDT	Grégory CARUSO & Christiane ALTVATER
Dylan BIESEN & Ophélie PETIT	
Fares ZEGHADI & Sabria BERRAHO	

DÉCÈS

BAHR Hans 74 ans	CHRISTOPHEL Laura-Maud 35 ans	LEDIEU Marthe veuve SCHUHMACHER 87 ans	SCHMITT Robert 69 ans
BALZANI Graziano 85 ans	CIQUERA Rose-Marie 64 ans	MALET Philippe 63 ans	SOMMERMATTER Charles 100 ans
BAUMSTÜMLER Marie veuve SARRAT 94 ans	DE RUVO Giulia veuve STELLA 86 ans	MEYER Marie épouse HERGOTT 81 ans	SÖNMEZ Murat 86 ans
BERSCHIED Pierre 88 ans	GUBENO Christian 63 ans	MAVRIC Marie Joséphine épouse TERCIC 95 ans	SPONAGEL Renée veuve WALTER 78 ans
BILLARD Jeannine épouse HAUPT 70 ans	HOLLEVOET Christiane épouse POLCRATZKY 75 ans	MLEKUZ Olga veuve SPIGIEL 89 ans	VANGELISTA Angelo 62 ans
BLOCHET Eliane épouse ATAMANIUK 84 ans	HOMMEL Léontine veuve ENGLER 90 ans	OBRECHT André 97 ans	WEISS Suzanne épouse KUPPER 75 ans
BONFILS Chantal veuve PORTATIU-CAMBUSSET 83 ans	HUHNDORF Bernard 75 ans	OLCZAK Christiane veuve FRISCH 78 ans	ZEMLJAK François 56 ans
BOUNAAMA Ali 69 ans	KOCH Pierre Jean 92 ans	RESNIK René 85 ans	
BRICLOT Jeanine épouse CHUDY 84 ans	KÖCHER Gisela 75 ans	ROSSA Roland 69 ans	
CARPENTIER Claudine veuve COLIJA 66 ans	KREMER Claude 76 ans	SCHEIDT Harry 82 ans	
	LAGLASSE Yves 58 ans		

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Chers habitants de Freyming-Merlebach,

En cette période de fin d'année, forte d'évènements à l'échelle nationale et mondiale, nous pensons que c'est en restant unis et solidaires que nous vaincrons ces moments difficiles. La vision de notre mandat reste dictée par la volonté de préserver l'identité de notre commune et la meilleure qualité de vie possible.

Forts de la confiance que vous nous accordez, nous nous engageons avec force et passion et vous présentons nos meilleurs vœux pour un avenir meilleur empreint de Liberté, d'Egalité, de Fraternité, dans la solidarité, la joie et le bonheur partagés.



BONNE ANNÉE 2023 !

Pour la liste « Repense ta Ville » Patricia MIHELIC, Aurélie THIRIET,
Stéphan ZIMMER et Alain MANISZEWSKI

Rejoignez-nous sur Facebook : Freyming-Merlebach INFOS

> Stop Monox

Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France.

Le contexte actuel d'augmentation du coût de l'énergie pourrait occasionner des risques accrus d'intoxication, liés à l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer, au calfeutrage des systèmes d'aération, ou à l'utilisation d'appareils vétustes ou non entretenus. Pendant l'hiver 2021-2022, 81 intoxications au monoxyde de carbone ont été recensées dans notre région, exposant 282 personnes à ce gaz ! L'Agence Régionale de Santé appelle donc à la plus grande prudence, et rappelle quelques conseils pour éviter les intoxications.

Quelles sont les principales causes d'intoxication dans l'habitat ?

- Un défaut d'aération.
- Des conditions météorologiques défavorables.
- Un défaut d'appareil ou de l'installation raccordée.
- L'utilisation inadaptée d'un appareil.

Comment éviter les intoxications ?

- Faire vérifier et entretenir chaudière, chauffe-eau, insert et poêle.
- Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique).
- Aérer le logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu. Ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ...).
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- Ne jamais placer les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.

Les symptômes

Maux de tête, fatigue, nausées apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes

au sein d'un même foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite : en cas de suspicion :

- Aérez immédiatement.
- Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- Evacuez les locaux.
- Et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.



> Les rendez-vous de l'OMCE

Samedi 28 janvier de 17 h à 22 h

Soirée culturelle autour du Japon

Le Pays du Soleil Levant sera mis à l'honneur à travers des expositions, des animations et des ateliers pour tous les âges ! Durant cette soirée exceptionnelle, vous pourrez jouer à nos quiz et nos jeux thématiques, lire ou concevoir des mangas, participer à nos ateliers origami, calligraphie, bonsaïs ou sushis, acheter des produits typiquement japonais ou encore écouter des contes et légendes traditionnels et même participer à une cérémonie du thé !

Médiathèque. Entrée libre. Ateliers sur inscription au 03 87 00 23 48.

Samedi 4 mars dès 19 h

Murder-Party Pirates

Paré à l'abordage ! Plongez au cœur d'une intrigue aux côtés des plus grands pirates de l'Histoire ! Interrogez les suspects, récoltez les dires des témoins, analysez les indices afin de découvrir le meurtrier de cette histoire d'aventures, de trésors, de mystères et de terres lointaines... Près d'une vingtaine de comédiens de la médiathèque et des Tables de l'Imaginaire vous feront vivre une aventure hors du commun au cours de laquelle vous vivrez une folle enquête !

Théâtre de la Médiathèque. Inscription au 03 87 00 23 48.

12 € par personne.



Samedi 15 avril de 10 h à 23 h

Festival du jeu

Au programme de cette journée : des jeux de sociétés, des tournois, des parties animées, des escape-games et des stands de vente, le tout dans une ambiance conviviale, adaptée à tous les âges !

Des animateurs seront présents pour vous faire (re)découvrir de nombreux jeux (jeux de plateau, d'ambiance, de stratégie, pour enfants, thématiques, jeux géants...) et vous faire passer un très bon moment entre amis ou en famille !

Salle Vouters. Entrée libre. Inscription obligatoire pour les Escape-Games au 03 87 00 23 48.

5 € par personne.

Mercredi 5 avril dès 15 h

Animations de Pâques

Le parc municipal ouvrira ses portes pour une grande chasse aux œufs ! Diverses animations seront programmées tout au long de l'après-midi et le Lapin de Pâques viendra distribuer des friandises aux enfants.

Un atelier bricolage Panier fleuri vous sera proposé sur inscription 8 € au 09 65 31 16 18.

Crêpes et boissons sur place. Au Parc Municipal. Entrée libre.



NOS RENDEZ-VOUS HABITUELS

- **L'heure du conte** (dès 4 ans) à 10 h 30 et **bain de lecture** (0-3 ans) à 11 h samedis 7 janvier, 4 février, 11 mars, 8 avril et 6 mai.
- **Cours informatique pour débutants** à 10 h 30 tous les mercredis et samedis
- **Ateliers d'arts créatifs** les mercredis de 10 h à 11 h 45 pour les enfants et de 14 h à 16 h pour les adultes.
- **Après-midis jeux** de 14 h à 18 h vendredi 17 février et vendredi 28 avril.



Freyming **Fu** Merlebach

www.freyming-merlebach.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE FREYMING-MERLEBACH

Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson
57803 Freyding-Merlebach Cedex - Tél. : 03 87 29 69 60

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :

Renaud BLAES

DEPOT LEGAL 1^{er} TRIMESTRE 2023

